

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2025
COMMUNE DE TENDON

La réunion a débuté le 24 octobre 2025 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur CLEMENT Gérard.

Membres présents :

Monsieur BEGEL David
Monsieur CHARTON Bruno
Monsieur CLEMENT Gérard
Madame GREMILLET Frédérique
Monsieur HANESSE RAMOND Jérémy
Monsieur LALEVEE Cédric
Monsieur LATHUILLIERE Damien
Monsieur MOUHAT Benoît
Monsieur PIERRE Dominique
Monsieur RUBBEN Mathieu
Madame THIERIOT BREVOT Sandrine
Monsieur VAUCHEL Gérard

Membres absents représentés :

Monsieur LALLEMANT Emmanuel Pouvoir donné à Mme THIERIOT BREVOT Sandrine

Membres absents :

Madame AUBERT Catherine

Secrétaire de séance : Madame THIERIOT BREVOT Sandrine

Le quorum (plus de la moitié des 14 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2410251 - Décision Modificative
2410252 - Epandage boues industrielles
2410253 - Désignation référent EESH (Espèce à Enjeux pour la Santé Humaine)
2410254 – Modification statutaire CCHV
2410255 – Demande subvention DETR
- Questions Diverses

2410251 - Décision Modificative
--

DEPENSES

2151 (21) = + 11 000€

231 (23) = - 11 000€

2410252 - Epandage boues industrielles

VU la présence d'épandages de boues d'industrie sur le territoire communal de Tendon.

VU la méconnaissance de la composition des produits épandus en PFAS, pesticides, TFA et CVM

VU la présence de nombreux captages d'eau privés alimentant des résidences principales et des résidences secondaires.

VU la présence de huit exploitations agricoles certifiées Biologique ayant leur siège social et leurs surfaces exploitées sur le territoire de Tendon

PRONONCE l'interdiction d'épandage de toutes les boues d'industrie sur tout le territoire communal de Tendon

2410253 - Désignation référent EESH (Espèce à Enjeux pour la Santé Humaine)

DECIDE la nomination de M CLEMENT Gérard en tant que Référent EESH (Espèce à Enjeux pour la Santé Humaine)

2410254 – Modification statutaire CCHV

APPROUVE la modification statutaire de la CCHV portant sur :

- Mise à jour des compétences obligatoires
- Modification de la rédaction statutaire (participation à une convention France Service)
- Précisions sur la compétence d'accueil du jeune enfant
- Ajout de la compétence mobilité.
- Ajout d'un article « divers » pour les prestations de service

2410255 – DETR

Montant total des travaux 209 300€.

Afin de mettre les travaux concernant l'aménagement des cascades de Tendon, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Les sources de financement seraient les suivantes :

- LEADER
- Agence de l'eau
- Conseil Départemental
- CCHV
- Commissariat de massif

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h30.

Madame THIERIOT BREVOT Sandrine
Secrétaire de séance

Monsieur CLEMENT Gérard,
Maire